



Bourse de master 2020-2021

Article 1 : Présentation de l'opération

Le RUCHE et l'AFHE (Association Française d'Histoire Économique) souhaitent encourager la recherche croisant histoire économique et histoire de l'environnement. Les travaux faisant l'objet de la candidature à la bourse peuvent relever de diverses disciplines de sciences humaines et sociales, mais doivent présenter une dimension historique et être rédigés en langue française.

Ce soutien s'adresse aux étudiant.e.s de toutes nationalités inscrit.e.s en master 2 dans une université ou dans un établissement supérieur public français, à l'exception des fonctionnaires déjà rémunérés pour leurs études.

Article 2 : modalités de versement de la bourse

La bourse est d'un montant de 1000 euros, versé par moitié suite à la sélection puis une fois le mémoire terminé.

Après sélection, si le candidat ou la candidate confirme l'acceptation de la bourse, il ou elle s'engage à terminer sa recherche et à transmettre le mémoire final à l'AFHE et au Ruche (voir annexe « acte d'engagement »).

Article 3 : Dossier de candidature

Au plus tard le 31 octobre 2020, chaque candidat.e soumet un dossier de candidature comportant :

- l'acte d'engagement annexé au présent règlement ;
- un document de 2 à 3 pages maximum décrivant son sujet et l'approche envisagée, ainsi qu'une courte bibliographie indicative et un état des sources ;
- un CV ;
- une attestation d'inscription valide pour l'année universitaire 2020-2021 ou un scan de la carte d'étudiant.e avec mention « 2020-2021 ».

Ce dossier sera adressé par voie électronique à Stéphane Frioux, président du RUCHE stephane.frioux@univ-lyon2.fr et à Manuela Martini, présidente de l'AFHE afhe.association@gmail.com

Article 4 Modalités de sélection des dossiers

Un jury composé à moitié de personnes du RUCHE et de l'AFHE délibèrera en novembre et le résultat sera affiché sur le site des associations. Les critères d'attribution sont : la qualité et la nouveauté du projet présenté, l'utilisation d'un corpus de sources primaires écrites, archéologiques ou orales.

La lauréate ou le lauréat sera invité à présenter ses travaux lors d'un séminaire, d'une assemblée ou d'une rencontre publique, et son mémoire pourra, une fois achevé et soutenu, être mis à disposition sur les sites du RUCHE et de l'AFHE.

Annexe: acte d'engagement

NOM Prénom :

Université ou établissement de rattachement :

Année universitaire : 2020-2021

Diplôme préparé :

Sujet de recherche :

Nom de la directrice ou du directeur de mémoire :

Je soussigné.e,

Fais acte de candidature pour l'attribution, par l'AFHE et le RUCHE, d'une bourse de soutien aux travaux universitaires croisant l'histoire économique et l'histoire de l'environnement. Le thème abordé peut être celui des ressources, étudiées sous divers angles (gestion, exploitation, protection, etc.).

Cette bourse est destinée à soutenir matériellement un projet de recherche (par exemple : frais de transport pour se rendre aux archives, achat de documentation ou de matériel spécifique).

En cas de sélection de mon dossier, je m'engage :

- à faire figurer sur mon mémoire le logo des associations et la mention « réalisé avec le soutien de l'AFHE et du RUCHE » ;
- à mentionner le soutien de l'AFHE et du RUCHE lors de toute communication scientifique ou toute publication découlant de mes recherches ;
- à envoyer mon mémoire de recherche aux responsables des deux associations dès la soutenance réalisée ;
- à informer les responsables des deux associations en cas de publication de mon travail sous une forme plus développée.

Fait à, le

Signature